



Formation spécialisée

23 avril 2024



Déclaration liminaire

Difficile de débiter cette séance sans aborder les nouvelles provocations du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires. En effet, M Guérini, ministre de la Fonction publique, a donné une fin de non-recevoir aux demandes des organisations syndicales de revoir à la hausse les salaires des fonctionnaires. Il a, en revanche, annoncé une nouvelle attaque frontale contre le statut de la Fonction publique avec la possible fin des catégories A, B et C. Il en a rajouté une couche l'après-midi même en annonçant, dixit « la fin du tabou du licenciement des fonctionnaires ». L'art du contre-pied sans doute ! Dans une époque où les gouvernants font semblant de s'alarmer du problème d'attractivité de la Fonction publique, gageons que tout ceci ne va pas améliorer la situation.

Par ailleurs, nous sommes très inquiets de la précipitation de notre DG à expérimenter la semaine EN 4 jours et de l'absence d'information de la direction concernant cette nouvelle organisation du travail dans notre département. Ce projet ne nous paraît pas compatible avec de bonnes conditions de travail. Là aussi, M Guérini prend le contre-pied de la proposition CGT de la semaine de 32H00 sans réduction des salaires et avec des embauches. Encore une fois, le gouvernement nous propose la régression sociale en lieu et place du progrès social.

Dans les 10 milliards d'économies demandés en urgence aux ministères, notre ministère est encore une fois en première ligne.

Nous ne pouvons qu'être très inquiets des conséquences de ces coupes budgétaires sur les moyens mis à notre disposition pour exercer nos missions.

Bercy prône une forme de sobriété mal placée, avec 20 % de déplacements en moins des agents de l'État au profit du télétravail ou du travail à distance.

Comment ne pas faire le lien avec l'avenir réservé aux collègues de l'équipe de renfort, que l'on invite maintenant à travailler sur leur poste de rattachement ou en distanciel et non dans les services demandeurs ?

L'essence même du travail de l'EDR est totalement oubliée mais cela ne semble pas vous préoccuper.

Pour terminer, nous osons espérer que le plan ECOFIP présenté lors de cette instance ne sera pas encore une fois un prétexte pour demander à nos collègues de supporter la dégradation de leurs conditions de travail sacrifiées sur l'autel d'un « greenwashing » d'affichage pour utiliser un anglicisme cher à nos gouvernants ultra-libéraux.

Nous sommes tous confrontés aux changements climatiques et environnementaux, qui nécessitent des changements économiques et sociétaux dont les services publics et la DGFIP en particulier doivent être les vecteurs de changements indispensables. Mais pour l'instant, en dehors d'une communication incitative et basée sur les bonnes volontés individuelles, aucun changement de cap de ce gouvernement.

Pour la CGT Finances publiques 64, au vu du contexte social de notre administration, des alertes répétées sur les conditions de travail, la Direction Générale ne peut se permettre ces mises en place à marche forcée. Aucune régression en matière de droits et de conditions de travail des agents n'est acceptable.

En réponse aux liminaires des organisations syndicales, M. ODRU indique qu'il ne souhaite pas s'exprimer sur ce qu'il considère comme étant des sujets nationaux tels que les négociations salariales, le statut ou le licenciement.

Sur la semaine en 4 jours, s'il indique que tous les services pourraient être éligibles il préfère attendre le futur CSA de réseau et des consignes plus précises de la direction générale. Le directeur qui nous a habitué à plus d'entrain dès qu'il s'agit de se lancer dans une expérimentation semble considérer cette fois qu'il est urgent d'attendre !

Concernant le pont naturel du 10 mai il estime avoir opté pour une solution mixte : respect de la consigne nationale mais basé sur le volontariat des agents. Il insiste sur le fait que la note départementale indique la nécessité de la présence de 50 % de l'effectif et non davantage.

La CGT ayant déposé un préavis national, les agents contraints de travailler ce 10 mai pourront se mettre en grève.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024

Volet action :

Le remplacement des trousse de secours présentes sur site et l'achat de souris ergonomiques ont été validés. Ce type de souris est garantie 5 ans, il ne faut donc pas hésiter à signaler celles qui sont défectueuses afin qu'elles puissent être remplacées.

Après le retrait du provisionnement des aménagements de poste, le solde du budget est donc de 55597,17€.

Ce montant servira à cofinancer (avec la DDFIP) des travaux visant à une meilleure isolation du site de Bayonne Vauban :

- Bâtiment B : les volets roulants et les ouvrants des bureaux occupés par les agents au quotidien seront remplacés (BCR, DAJ, PCR, technique).

- Bâtiment A : les volets ouvrants ainsi que les jointures des ouvrants des bureaux du 4ème étage (façade sud) seront modifiés.

C'est donc les deux bâtiments qui vont bénéficier de rénovation grâce à l'assistant de prévention qui a su trouver une entreprise en capacité de réaliser ces travaux.

La DDFIP candidate régulièrement pour être éligible au financement de travaux sur un budget national.

Mais si le site de Bayonne Vauban est jugé pérenne par le directeur, il souffre d'un manque de rationalisation de son espace. L'immeuble, mal agencé, ne peut abriter suffisamment d'agents pour être prioritaire.

Volet formation :

Des places restent disponibles pour les formations « prévention du burn-out et épuisement professionnel » et « travail sur écran - gestes et postures ». Il est rappelé que pour cette dernière le formateur se rend au sein du service et l'initiation s'effectue sur le poste de l'agent (durée : environ 20 min).

À ce jour le solde disponible est de 6 461 euros. Ce montant est susceptible d'évoluer et ne pourra donc venir abonder le budget « action » qu'une fois toutes les dépenses de formations engagées.

PLAN DE TRANSITION ENVIRONNEMENTAL

Mme Valérie BECAAS, chef du service BIET, nous a fait une présentation de la démarche ÉcoFiP qui a été lancée pour porter à la DGFIP l'ensemble des actions orientées vers la protection de l'environnement et notamment la lutte contre le réchauffement climatique.

2 chantiers principaux ont été identifiés :

- susciter une dynamique mobilisatrice en formant tous les agents de la DGFIP aux enjeux de la transition écologique

- réduire l'empreinte carbone des déplacements, des bâtiments, des achats.

Sur ce dernier point, 83 % de nos émissions à effet de serre liées au transport concernent les trajets domicile-travail.

Suite au questionnement des élus CGT sur les actions possibles, le directeur a indiqué que le maintien des antennes dans le département était par exemple un élément de diminution des trajets domicile-travail et donc de notre empreinte carbone. On est donc heureux d'apprendre que nos antennes pourraient bientôt postuler pour obtenir le logo éco-responsable !!

Plus sérieusement, nous avons rappelé que les abonnements en transports collectifs (bus, train, et train+bus) pour se rendre au travail sont désormais pris en charge à 75 % et qu'il existe également le forfait mobilité durable favorisant l'utilisation du co-voiturage ou du vélo.

Par contre tant que l'État ne s'engagera pas pleinement dans une politique de développement et d'amélioration des transports collectifs urbains et de logements accessibles à tous près de son lieu de travail, les objectifs de réduction de notre empreinte carbone (diminution de 22 % en 2025 par rapport à l'année de référence 2019) risquent de ne jamais être atteints.

De la même manière, les budgets alloués à la rénovation de nos bâtiments sont nettement insuffisants et ne permettent pas d'effectuer notamment les travaux d'isolation nécessaires.

Beaucoup de bonnes intentions ont été mises en avant. Reste donc à savoir si les moyens mis en œuvre seront à la hauteur des enjeux !

Vous pourrez trouver plus de détails concernant la mission ECOFiP à la DDFiP 64 sur notre site local: <https://64.cgtfinancespubliques.fr/>

VISITES DE SITES 2024

Les représentants du personnel se rendront la première semaine de juin sur les deux sites abritant le SGC Mourenx Orthez.

Ils se rendront également cet automne sur les sites des SGC Côte Basque et SIE Pays Basque.

EXAMEN DU REGISTRE SST

Suite à une remarque sur le registre, la direction nous a informé que la centrale d'alarme du CFP d'Oloron devrait être rapidement changée.

FICHES DE SIGNALEMENT

Un tableau recensant les fiches de signalement transmises à la direction depuis le 1^{er} janvier 2024 nous a été présenté.

Nous sommes loin de la volonté de transparence affichée puisqu'elles sont anonymisées, restent floues quant à la nature exacte des faits signalés et des suites données à ces incidents et par conséquent ne nous apprennent plus rien de l'état des services,

Au total de cinq, elles ne retracent que les incidents agents/usagers, les fiches de signalement internes aux services, pourtant existantes, ne nous ont pas été communiquées.

La CGT Finances Publiques 64 regrette cette mise à l'écart des élus du personnel et demande la transmission à la formation spécialisée de l'ensemble des fiches émises par les collègues. Comme pour les mutations ou bien les recours en évaluation, l'administration poursuit dans sa volonté de contourner et marginaliser les représentants du personnel.

Avenir des EDR

La CGT Finances Publiques 64 s'est étonnée du courriel adressé par la direction stipulant qu'à l'avenir les collègues de l'Equipe de Renfort seront de plus en plus souvent amenés à intervenir à distance ou en télétravail.

Le directeur a voulu être rassurant en réaffirmant son attachement aux missions de l'EDR tout en précisant qu'il pourra demander aux collègues concernés d'effectuer des tâches de masse pour plusieurs postes comptables.

Il a cherché tout d'abord à se justifier par rapport à un aspect métier (les SGC auraient aujourd'hui moins besoin de l'EDR et il y aurait un décalage entre les besoins exprimés par les services et le travail effectif sur place) mais a quand même reconnu que des considérations financières étaient aussi à l'origine de ce projet.

La direction confrontée à une baisse de ses crédits de fonctionnement cherche par tous les moyens à réduire le paiement de frais de déplacements et frais de repas.

Pour les élus CGT Finances Publiques 64, la direction néglige le rôle psychologique d'une présence physique de l'EDR dans les postes en souffrance. De plus, certaines tâches comme le visa des payes ou le suivi des marchés ne peuvent se faire à distance.

Affaire à suivre : si la direction met en place cette nouvelle orientation, elle doit le faire de manière équilibrée en préservant au maximum l'intérêt du travail pour les collègues de l'EDR et l'efficacité de leurs interventions dans les postes en difficulté.

Transfert des créances RAR des SIE vers le PRS

2024 étant une année d'expérimentation elle sera sans conséquences au niveau RH. Pour le reste tout reste à déterminer : seuil des créances à transférer et nombre d'agents concernés.

Les groupes de travail sensés être une aide à la prise de décision restent en cours. Le 2ème aurait du avoir lieu en mars mais a été repoussé à une date ultérieure.

La création d'une antenne à Bayonne à compter du 01/09/2025 est incertaine et est conditionnée par les mouvements RH (mutations, départs à la retraite).

Compensation pécuniaire des agents mobilisés le 10 mai 2024

Nous vous rappelons que le forfait de 20€ ne vous sera remboursé que si vous fournissez une pièce justifiant votre repas du midi. N'oubliez donc pas de garder vos tickets de caisse, du jour ou de vos précédentes,

Prestation de ménage :

La direction reconnaît des manquements importants concernant le marché de prestation ménage.

L'information aux agents de la nature et la fréquence des prestations inscrites dans le marché public est indispensable afin de permettre tout signalement d'un dysfonctionnement.

Les gestionnaires de sites seront sensibilisés pour assurer cette information auprès des agents afin de mettre en place les pénalités prévues au contrat pour tout manquement constaté.

N'hésitez donc pas à remplir, si nécessaire, le registre ménage accessible en ligne sur Ulysse 64.

Les représentants CGT Finances Publiques 64

**Cécilia ELORGA- Nathalie GARCIA – Eric MANRY - Anne SEGUIER – Axel ESCOT-SEP –
Laurent VALDES**